

RENSEIGNEZ-VOUS GRATUITEMENT SANS ENGAGEMENT DE VOTRE PART

MANDATÉE PAR LA VILLE D'AUCH, LA MAISON DU LOGEMENT VOUS ACCOMPAGNE GRATUITEMENT DANS VOTRE PROJET ET EST À VOTRE DISPOSITION POUR :

VOUS INFORMER

SUR LES CONDITIONS ET LE MONTANT DES AIDES AUXQUELLES VOUS POUVEZ PRÉTENDRE EN FONCTION DE VOTRE PROJET.

VOUS CONSEILLER

SUR LA NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER, SUR LES NOTIONS DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE, SUR LES NORMES EN VIGUEUR, SUR LA VALORISATION DE VOTRE PATRIMOINE ET PLUS LARGEMENT SUR TOUTE NOTION TECHNIQUE EN RAPPORT AVEC VOTRE PROJET

ETABLIR UN PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

PERMETTANT D'ÉVALUER LA FAISABILITÉ DE VOTRE PROJET EN FONCTION DU MONTANT DES TRAVAUX, DE VOTRE APPORT PERSONNEL, DES EMPRUNTS ÉVENTUELS ET DES SUBVENTIONS ENVISAGEABLES

CONSTITUER VOTRE DOSSIER

DE DEMANDE DE SUBVENTION ET DE PAIEMENT ET L'ADRESSER AUX ORGANISMES FINANCIERS

LA MAISON DU LOGEMENT

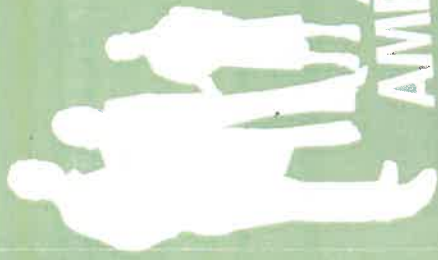
VOUS ACCUEILLE LORS DE PERMANENCES SUR LE TERRITOIRE ET TOUS LES JOURS DU LUNDI AU VENDREDI DE 08H À 12H ET DE 14H À 18H

AU 7 BIS RUE GAMBETTA - 32000 AUCH

05 62 05 52 80

CONTACT@MAISONLOGEMENT.COM

WWW.MAISONLOGEMENT.COM



OPAH INTERCOMMUNALE
GRAND AUCH COEUR DE GASCOGNE

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

2019 2020 2021 2022

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE ?

POUR VOS TRAVAUX, OBTENEZ DE 30 À 60 % DE SUBVENTIONS

Gros travaux

Amélioration énergétique

Mises aux normes

Adaptation du logement au handicap

Ravalement des façades ...

